

Le souvenir de la patrie et les sollicitations de sa famille ramenèrent Alléon Dulac à Saint-Etienne, en 1765; on place sa mort vers l'année 1768.

A côté d'Alléon Dulac, nous devons placer un très estimable opuscule de M. A. Leymerie, ancien directeur de l'Ecole Lamartinière, assez brutalement remercié en 1838. Ce fut alors qu'il mit au jour sa *Notice familière sur la Géologie du Mont-d'Or lyonnais* (1). On aura une assez juste idée de cette notice par le résumé général de l'auteur.

Le Mont-d'Or, dit-il, est un massif allongé du nord au sud sur une étendue d'environ 12,000 m. Sa plus grande largeur est de 6,000 m. Ses principales cimes sont : Verdun, dont la hauteur au dessus de la Saône est de 626 m.; Mont-Toux, 610; et Mont Cindre, 467.

Il est composé de grès, de marne, et principalement de calcaire, le tout reposant sur une base de gneiss et de granite.

Cette base appartient à la classe des terrains primordiaux.

Les autres roches que nous venons de citer doivent être comprises dans la grande division de terrains stratifiés fossilifères, et font partie des terrains secondaires inférieurs.

Elles peuvent se diviser en quatre sections :

I. Grès (arkose, grès bigarré, grès du lias);

II. Choin-bâtard (partie du lias, lumachelle de M. de Bonnard);

III. Pierre grise (lias, calcaire à gryphées, calcaire à bélemnites);

IV. Pierre jaune (calcaire à entroques).

Les couches du Mont-d'Or présentent un redressement de 12° moyennement vers l'ouest, c'est-à-dire vers la chaîne primordiale du Lyonnais et du Beaujolais. Ce redressement doit être attribué à un des soulèvements secondaires que cette chaîne a éprouvés après son surgissement.

(1) Lyon, Rossary, 1858, in-8° de 84 pages, inséré d'abord par chapitres dans le *Courrier de Lyon*.